

79 B 26 85



CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT REAL ESTATE

Société anonyme
Au capital de 11 008 372 euros
Siège social : 91 / 93 boulevard Pasteur, Paris (75)
Numéro d'identification unique : 315 429 837 R.C.S. Paris

**PROCES-VERBAL
EXTRAIT**

**REUNION DU CONSEIL DE D'ADMINISTRATION
DU 24 AVRIL 2008**

Crédit Agricole Asset Management Real Estate
Société anonyme
R.C.S. de Paris
J

24 JUIL. 2008

N° DE DÉPÔT 67039

L'an deux mil huit
Le vingt-quatre avril
A quinze heures

Les membres du Conseil d'Administration de la société Crédit Agricole Asset Management Real Estate (« la Société ») se sont réunis au 33 avenue du Maine, 75015 Paris, sur convocation du Président du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions légales et statutaires, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 février 2008
- Point 2 : Administration de la Société
- Point 3 : Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale ordinaire et arrêté des comptes de la Société
- Point 4 : Informations du Conseil d'Administration
- Point 5 : Préparation de l'Assemblée générale ordinaire de la Société :
Convocation et ordre du jour
Résolutions présentées à l'Assemblée
- Point 6 : Questions diverses

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émargée par les membres du Conseil d'Administration présents, entrant en séance.

Sont présents et ont élargé le registre de présence :

- Monsieur Michel PELOSOFF, Président du Conseil d'Administration,
- Monsieur Patrick de LATAILLADE, Administrateur et Directeur Général,
- Monsieur Pierre-Paul COCHET, Administrateur,
- La société Crédit Agricole Asset Management Group (CAAM Group), Administrateur, représentée par Monsieur Fathi JERFEL.

Sont excusés :

- Monsieur Yves PERRIER, Administrateur, qui a donné pouvoir à Monsieur Michel PELOSOFF,
- Monsieur Pierre d'HAULTFOEUILLE, Administrateur, qui a donné pouvoir à Monsieur Michel PELOSOFF,
- Monsieur Claude JACQUART, Administrateur, qui a donné pouvoir à Monsieur Michel PELOSOFF,
- Monsieur Paul-Henri de LA PORTE du THEIL, Administrateur, qui a donné pouvoir à Monsieur Michel PELOSOFF,

Assistent également à la réunion du Conseil d'Administration :

- Monsieur Nicolas SIMON, Directeur Général Délégué,
- Madame Christine FAGE, représentante élue du Comité d'entreprise,
- Monsieur Dominique MAGIMEL, représentant élu du Comité d'entreprise,
- Monsieur Frédéric CELLIER, qui remplit les fonctions de secrétaire de séance,
- Ainsi que le Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes de la Société, représenté par Monsieur Philippe CHEVALIER.

La séance est présidée par Monsieur Michel PELOSOFF en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur PELOSOFF informe les membres du Conseil de la démission de Monsieur Hugues BRASSEUR de son mandat d'Administrateur, avec prise d'effet au 31 mars 2008, en raison de ses nouvelles fonctions exercées au sein du Groupe, et de la démission de Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE de son mandat d'Administrateur, avec prise d'effet au 22 avril 2008, en raison de ses nouvelles fonctions exercées au sein d'une société du Groupe localisée à l'étranger.

Monsieur PELOSOFF constate que le quorum est par conséquent atteint, quatre Administrateurs sur huit étant présents, et déclare que le Conseil peut valablement délibérer.

Les documents relatifs à l'ordre du jour ayant été préalablement communiqués aux membres du Conseil d'Administration, les points à examiner sont abordés :

Point 1 : Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 11 février 2008

Après lecture, les membres du Conseil adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

Point 2 : Administration de la société

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE TROIS MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président rappelle que les mandats d'Administrateur de Messieurs Paul-Henri de La PORTE du THEIL, Pierre-Paul COCHET, Claude JACQUART, et Michel PELOSOFF, arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il est proposé au Conseil d'Administration de soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire le renouvellement des mandats de Messieurs Paul-Henri de La PORTE du THEIL, Pierre-Paul COCHET, et Michel PELOSOFF, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

NOMINATION DE CINQ ADMINISTRATEURS

Monsieur Hugues BRASSEUR étant appelé à de nouvelles fonctions au sein du Groupe Crédit Agricole, a fait part de sa décision de démissionner de son poste d'Administrateur, avec effet au 31 mars 2008.

En conséquence, il est proposé au Conseil de soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la nomination de Monsieur Jean-François ABADIE, Directeur de la Banque Privée France et International du Groupe Crédit Agricole, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Monsieur Pierre-Louis BOISSIERE étant également appelé à de nouvelles fonctions au sein du Groupe Crédit Agricole, a transmis sa démission du Conseil en date du 22 avril.

En conséquence, il est proposé au Conseil de soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la nomination de Monsieur Laurent CAZELLES, Directeur des Investissements Financiers de PREDICA, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Monsieur Claude JACQUART n'a pas souhaité demander le renouvellement de son mandat en raison de son départ programmé en retraite.

Il est proposé au Conseil de soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire la nomination de Monsieur Guillaume ROUSSEAU, Directeur Général Adjoint chargé du Département Développement de la Fédération Nationale du Crédit Agricole, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Enfin, il est proposé au Conseil d'Administration de soumettre à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, la nomination en qualité d'Administrateurs de Monsieur Bernard MICHEL, Directeur du Pôle Immobilier, Achats et Logistique de Crédit Agricole S.A. et de Monsieur Bruno CALMETTES, Directeur Général Délégué de la Banque de Gestion Privée Indosuez, pour une durée de trois années soit jusqu'à l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2010.

Ces propositions sont toutes approuvées à l'unanimité.

RATIFICATION DE LA COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Monsieur PELOSOFF indique qu'il convient de demander à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article L.225-24 du Code de Commerce, de ratifier la cooptation effectuée lors du Conseil d'Administration du 11 février 2008 de Monsieur Yves PERRIER en qualité d'Administrateur.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité la présentation à la prochaine Assemblée générale d'une résolution en faveur de la ratification de la cooptation de Monsieur PERRIER.

EXAMEN PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LEURS MANDATS EN COURS

Le Président rappelle aux Administrateurs les prescriptions de l'article L 225 102 1 alinéa 4 du Code de Commerce aux termes duquel le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire indique les fonctions et mandats exercés par les mandataires sociaux de la Société, dans toutes sociétés.

Cette liste est présentée dans le projet de rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire. Il appartient aux membres du Conseil d'Administration d'en prendre connaissance, de la contrôler et le cas échéant d'y apporter toute information complémentaire.

Monsieur COCHET et Monsieur PELOSOFF, connaissance prise de cette liste, indiquent devoir lui apporter plusieurs rectifications qui seront effectuées lors de la rédaction du dossier d'Assemblée Générale.

Point 3 : Rapport de gestion du Conseil d'Administration et arrêté des comptes de la Société

Le projet de rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours de l'année 2007, est présenté au Conseil d'Administration par le Directeur Général et le Directeur Général Délégué.

.....
Aucune autre question n'étant soulevée par les membres du Conseil d'Administration et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à seize heures vingt.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Conseil d'Administration.